

Comité citoyen sur le futur parc d'Amédée Sud

Cahier de préconisations

Version complète validée par les membres du comité citoyen à l'issue de la session 5

Juillet 2025



NOTRE INTENTION POUR LE PARC AMEDEE-SUD

Dans un contexte climatique préoccupant et dans un quartier très minéral, il nous semblait primordial de nous impliquer dans la création d'un poumon vert, attendu de longue date par les habitantes et habitants du quartier. Toutes et tous attachés à ce quartier où nous résidons, nous nous sommes engagés dans cette démarche participative et citoyenne.

Nous avons voulu imaginer un parc inclusif, accueillant pour tous les habitants du quartier, imaginé collectivement et pour toutes et tous. Nous voulons qu'il soit un lieu de rencontre entre le quartier historique et le nouveau quartier, comme ce comité citoyen l'a été.

Nous gardons à l'esprit l'identité ferroviaire forte du site. Le parc devra la rappeler et la mettre en valeur, par exemple par son nom, mais aussi par des éléments plus concrets.

Les préconisations qui figurent dans les pages suivantes reflètent nos aspirations. Elles s'inscrivent aussi dans les contraintes du site et du projet telles qu'elles nous ont été présentées.



Thème 1

Un parc pour les différents âges et usages

Proposition 1

Un parc pour enfants semi-ouvert

La proposition vise à concevoir une aire de jeux pour enfants fermé sur 3 côtés (il pourrait par exemple être en forme de U) en tirant avantage de la topographie (qui pourrait remplacer les barrières), et ouvert sur un côté où les parents peuvent se retrouver sur du mobilier, de manière à assurer la surveillance de leurs enfants sans être dans l'aire de jeux. La topographie permettrait d'aménager des jeux de toboggan, d'escalade.

Le comité citoyen propose de chercher à concilier cette approche avec la présence d'un couvert végétal dans cette zone.

Cette proposition a recueilli 12 soutiens, 3 votes neutres et 1 opposition.

Proposition 2

Des structures sportives et ludiques pour tous

Ces structures ludiques permettant une activité physique à différents âges (y compris en interaction parent-enfant). Il ne s'agit pas d'agrès de fitness, mais plutôt de structures atypiques (par exemple : arbre à paniers de basket, table de ping-pong circulaire...). Leur quantité resterait faible pour ne pas encombrer le parc par trop de mobilier.

Cette proposition a recueilli 12 soutiens et 4 votes neutres.

Proposition 3

Des possibilités de rafraîchissement, notamment en été

En complément des points d'eau toujours mis en place dans les parcs, le comité citoyen souhaite que soient étudiés des moyens de rafraîchissement. Les citoyens sont ouverts à différentes propositions : un brumisateur à proximité de l'aire de jeu (ou dans Amédée centre qui est plus minéral), l'utilisation de l'ombre portée des bâtiments, des structures apportant de l'ombre.

Cette proposition a recueilli 11 soutiens, 4 votes neutres et 1 opposition.



Proposition 4

Donner une place à l'expression artistique et au patrimoine

Le comité citoyen propose d'aménager un espace, un mur d'expression, un support, un lieu où des associations ou des artistes amateurs peuvent créer de façon collective, donner une autre dimension au parc avec une expression artistique. Cette proposition pourrait aussi consister à valoriser le patrimoine ferroviaire.

Plus généralement, il est souligné l'intérêt d'inclure dans le parc une œuvre ou une structure constituant un « marqueur » remarquable.

Cette proposition a recueilli 11 soutiens et 5 votes neutres.

Proposition 5

Permettre à chacun de se reposer et déambuler

Le comité citoyen souligne l'importance de disposer de bancs ombragés permettant notamment aux seniors de se sentir bien dans le parc.

Cette proposition est soutenue à l'unanimité.



Square Armand Faulat (Bordeaux). © T.Sanson / Ville de Bordeaux



Proposition 6

Aménager une allée des chiens végétalisée et qualitative

Les propriétaires de chiens du quartier sont en attente d'un espace sécurisé où ils pourraient laisser leur animal se dépenser en liberté et se socialiser avec d'autres chiens. Cet espace, s'il est réalisé, doit être qualitatif en incluant de l'ombrage (arbres de haute tige) et des végétaux qui constitueraient des obstacles et des objets de jeu pour les chiens.

Il est souligné que l'emprise nécessaire à cet aménagement est d'au moins 400 m², ce qui impose une réflexion sur la possibilité de l'insérer dans le parc. Le comité citoyen souligne que la présence d'une allée des chiens permet d'étendre la période d'utilisation du parc (tôt le matin, tard le soir), ce qui a un effet positif sur la sécurité.

Cette proposition a recueilli 7 soutiens et 4 oppositions.

Quelques éléments de contexte sur cette proposition

par les organisateurs du comité citoyen

Ce sujet a donné lieu à des débats riches, animés et nombreux. N'ayant pu être tranché comme les autres propositions au cours de la 4^e session, il a fait l'objet d'une délibération finale lors de la 5^e et dernière session. À la demande des membres du comité, dans une volonté de transparence, voici quelques éléments de contexte sur la délibération.

- *Le quartier manque d'un espace dédié aux chiens et à leurs propriétaires ; ce point fait consensus. Les parcs à chien les plus proches se situent sur la place André Meunier et au Jardin des Barrières. Sans être excessif, cet éloignement est un frein pour des habitants du quartier. Par défaut, le Jardin du Sacré-Cœur, aménagé dans le secteur Amédée-Centre, est devenu un lieu de promenade pour les chiens, et il fait désormais l'objet d'incivilités qui nuisent à son usage. La conversion de cet espace en parc à chiens a fait partie des solutions envisagées par les citoyens, mais ses caractéristiques ont amené les représentants de l'EPA Bordeaux Euratlantique comme de la Ville de Bordeaux à déconseiller cette approche au comité citoyen. Intégrer un parc à chiens dans le futur parc Amédée-Sud apparaît donc comme la meilleure option pour répondre à une véritable demande d'usages.*
- *La présence d'un parc à chiens génère un effet positif en termes de fréquentation du parc. En effet, les propriétaires de chien privilégient souvent les horaires matinaux ou tardifs. Cela aurait donc pour conséquence d'élargir la plage horaire d'usage, ce qui est de nature à renforcer le sentiment de sécurité, notamment en soirée (voir proposition 14).*
- *Les membres du comité citoyen ont néanmoins émis des réserves. À proximité d'habitations ou d'espaces dédiés aux familles, le parc à chiens pourrait être perçu comme une source de nuisances. Surtout, le parc requiert un espace clôturé d'au moins 400 m², dans lequel il est difficile d'envisager des co-usages. La réalisation du parc à chiens ne devra pas se faire au détriment des autres usages réclamés par le comité citoyen.*



Thème 2 Un parc très végétal

Proposition 7

Une lisière d'arbres le long de la rue des Ateliers

Cette proposition vise à réduire la visibilité des infrastructures ferroviaires en bas du parc grâce à une lisière d'arbres. L'utilisation de différentes hauteurs de végétation permettrait de ne pas occulter complètement la vue lointaine. Le comité citoyen souhaite ainsi concilier une sensation d'écrin de verdure avec une visibilité partielle sur les installations ferroviaires, âme du quartier.

Cette proposition a recueilli 12 soutiens et 1 vote neutre.

Proposition 8

Des plantes grimpantes sur les façades des bâtiments lorsqu'elles le permettent

L'intention du comité citoyen est de maximiser la présence de végétation dans le parc en utilisant la hauteur des bâtiments. Il pourrait s'agir de façades végétalisées ou de systèmes de filins, en fonction des contraintes propres à chaque bâtiment.

Cette proposition est soutenue à l'unanimité.

Proposition 9

Consacrer au moins 2/3 de l'espace hors voie à la végétation, en maximisant le nombre d'arbres et la couverture

En dehors des voies indispensables, le comité citoyen souhaite que 2/3 du parc fasse l'objet d'une couverture végétale, avec beaucoup d'arbres pour rafraîchir et oxygéner l'espace. Ces espaces boisés devraient néanmoins rester aussi accessibles que possible.

Cette proposition est soutenue à l'unanimité.

Proposition 10

Aménager une clairière en pleine terre au cœur du parc sur environ 1/3 de l'espace (hors voies)

Le comité citoyen souhaite disposer d'un espace au cœur du parc, entouré de végétation, sur une partie plate. Il s'agirait d'un espace ouvert avec peu d'arbres, mais perméable.

Cette proposition a recueilli 12 soutiens et 1 vote neutre.



Proposition 11

Aménager des massifs fleuris en bordure des allées

Cette proposition a recueilli 12 soutiens et 1 vote neutre.

Proposition 12

Diversifier la hauteur de végétation

Le comité citoyen préconise d'utiliser les 3 strates de végétations : herbes, fleurs / arbustes / arbres pour créer des ambiances différentes au sein du parc.

Cette proposition est soutenue à l'unanimité.

Proposition 13

Minimiser les surfaces minérales en privilégiant un aspect le plus naturel possible

Pour tous les cheminements, le comité citoyen souhaite limiter au maximum le minéral, et proposer des matériaux naturels.

Afin de répondre aux enjeux d'accessibilité, il sera pertinent d'étudier des solutions intermédiaires entre de la terre et du béton.

Cette préconisation s'applique également aux aires de jeux.

Cette proposition est soutenue à l'unanimité.



Thème 3

Un parc apaisé et confortable

Proposition 14

En l'absence de fermeture, chercher des moyens d'apaiser le parc

La sécurité et la dissuasion des mésusages sont des enjeux prioritaires pour le comité citoyen. À la suite d'un débat approfondi, le comité citoyen n'a pas retenu la proposition consistant à clôturer le parc, ce qui aurait notamment eu pour conséquence d'en condamner l'accès tôt le matin et en soirée et d'en diminuer la taille du fait des accès aux lots à maintenir accessibles. En revanche, le comité insiste sur l'importance d'apaiser ce parc.

Plusieurs pistes ont été citées : éviter les bosquets permettant de se dissimuler, mettre en place des caméras et un éclairage sur détecteur de mouvement tout au long de la nuit, renforcer la présence d'agents de sécurité et/ou de la police municipale, assurer un suivi régulier à l'ouverture du parc.

Cette proposition est soutenue à l'unanimité.

Proposition 15

Utiliser la pente pour créer et délimiter en douceur les usages tout en conservant un sol végétal

La pente permettrait d'aménager des continuités entre les différents espaces, notamment en intégrant les jeux dans le parc.

Elle pourrait par exemple permettre d'aménager une terrasse donnant une vue d'ensemble du parc, ou encore un amphithéâtre (avec peut-être une scène) constituant un lieu de vie et de rencontre. Nous envisageons un aménagement en palissade, un escalier de verdure, voire un mur d'escalade.

Cette proposition est soutenue à l'unanimité.

Proposition 16

Favoriser le cheminement piéton sur la circulation cycliste et demander aux cyclistes de mettre pied à terre

Les cyclistes disposent avec la rue Amédée Saint-Germain et la rue des Ateliers de 2 voies permettant une circulation rapide. Dès lors, le passage des vélos dans le parc doit se limiter à l'usage des résidents des immeubles environnants.

Le comité citoyen souhaite la mise en place d'aménagements empêchant la circulation rapide des vélos, pour éviter tout conflit d'usage avec les piétons. Il souhaite également la pose de panneaux demandant aux cyclistes de mettre pied à terre et la mise en place de parkings à vélo aux abords du parc.

Cette proposition a recueilli 12 soutiens et 1 vote neutre.



Proposition 17

Rappeler les règles d'usage à l'intérieur du parc

Les règlements nationaux (interdiction de fumer) ou locaux (chiens tenus en laisse, interdiction aux 2 roues motorisés) doivent être rappelés par des panneaux pour inciter à leur respect et préserver la quiétude du parc.

Cette proposition est soutenue à l'unanimité.

Proposition 18

Des zones tampons en pied d'immeuble

Il s'agit d'éviter l'impression que le parc court jusqu'aux pieds des immeubles, en séparant les espaces en douceur, par exemple par une bande végétale, par des massifs de fleurs.

Cette proposition est soutenue à l'unanimité.

Le Comité citoyen

Le comité citoyen est constitué de 21 membres volontaires, habitantes, habitants, salariées et salariés ou usagers du quartier Amédée Saint-Germain, dans son secteur historique et dans ses nouvelles constructions. Leurs candidatures ont été retenues afin de représenter la diversité du quartier (voir règlement de constitution du comité citoyen). Toutes et tous ont signé une charte par laquelle ils se sont engagés dans cette mission commune.

Le comité citoyen s'est réuni à 5 reprises :

- 11 mars 2025 ;
- 8 avril 2025 ;
- 6 mai 2025 ;
- 3 juin 2025 ;
- 1^{er} juillet 2025.

Ces 5 sessions de travail se sont déroulées en la présence des représentants de l'Établissement Public d'Aménagement Bordeaux Euratlantique, de la Ville de Bordeaux (élus, pôle Patrimoine Végétal et Diversité, mission Démocratie permanente) et de la maîtrise d'œuvre Paysagère Atelier Jours. La société Francom, assistant à maîtrise d'ouvrage de l'EPA, en assurait l'animation et le secrétariat.



Les membres du comité citoyen, le 1^{er} juillet 2025 : Simon, Christine, Stéphane, Annie, Stéphanie, James, Bettina, Adrien, Sami, Sébastien et Ali.

Absents sur la photo : Dounia, Clément, Louise, Karima, Guillaume, Virginie, Clotilde, Kristell et Nicolas.

Comité citoyen sur le futur parc d'Amédée Sud

Juillet 2025



bordeaux
Euratlantique

